

INFORMATIONS PRATIQUES RENTÉE 2020-2021 RÉINSCRIPTIONS

Tous les élèves inscrits en 2019-2020 reçoivent un mail individuel afin de valider leur réinscription, via le logiciel Duonet. La validation de leur réinscription vaut acceptation du règlement des études. La réinscription ne sera confirmée qu'après paiement de tout ou partie de la cotisation, payable par chèque à l'ordre de « Régie École de musique de Simiane » et adressé, avec un justificatif de domicile de moins de 3 mois (pour les habitants de Simiane, Cabriès et Les-Pennes-Mirabeau), entre le 25 août et le 1er septembre à l'adresse suivante : École Municipale de Musique - réinscriptions 2020 - hôtel de ville - 13109 Simiane-Collongue.

NOUVELLES INSCRIPTIONS

Les pré-inscriptions se déroulent cette année entre le 20 Juin et le 4 Juillet et sont dématérialisées. Les documents à remplir et les tarifs sont à télécharger sur www.simiane-collongue.fr/ecole-musique et à renvoyer par mail : ecole.musique@simiane-collongue.fr

Avant le 4 Juillet, avec un justificatif de domicile de moins de 3 mois pour pour les habitants de Simiane, Cabriès et Les-Pennes-Mirabeau.

La demande d'inscription vaut acceptation du règlement des études.

Les élèves seront admis suivant certains critères et en fonction des places disponibles.

L'admission des nouveaux élèves sera annoncée par mail au plus tard le vendredi 10 juillet.

Les horaires des cours individuels d'Instruments seront proposés et validés entre le 2 et le 7 Septembre.

Régularisation des inscriptions : payable par chèque à l'ordre de : « Régie École de musique de Simiane » et adressé entre le 7 et le 14 septembre à l'adresse suivante :

École Municipale de Musique
réinscriptions 2020
Hôtel de ville, Place le Sévigné, 13109
Simiane-Collongue



ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

Simiane-Collongue

2020-2021



L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

Centre culturel
1 avenue André Malraux
13109 Simiane-Collongue.fr

ecole.musique@simiane-collongue.fr

www.simiane-collongue.fr



L'École Municipale de Musique est un établissement d'enseignement artistique spécialisé.

À ce titre elle a pour mission :

- De sensibiliser les publics à la musique
- D'assurer la Formation initiale
- De développer les pratiques collectives
- D'accompagner la pratique amateur
- De contribuer à la professionnalisation de certains musiciens
- De participer à la vie culturelle de la commune
- De créer des liens sous forme d'interventions régulières avec les établissements scolaires

TYPES DE SCOLARITÉ

Cursus d'éveil, cursus diplômant en 3 cycles, parcours artistique personnalisé, cursus non diplômant réservé aux adultes (voir règlement des études).

- Pratique d'une discipline instrumentale en cours individuel et/ou de groupe
- Éveil musical, initiation musicale et formation musicale cycle 1 et 2
- Pratiques collectives : orchestre junior, cordes c 1, orchestre symphonique c2 et 3, Chœur
- Divers ensembles instrumentaux

DISCIPLINES ENSEIGNÉES ET ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- **Direction** : Sylvie LAFORGE
- **Violon** : Sarah KOECHLY
- **Alto** : Sarah KOECHLY
- **Contrebasse, guitare basse** : Sylvain PECOT
- **Flûte traversière** : Stéphanie ALVADO
- **Guitare** : Christian BULLOT
- **Harpe** : Sylvie LAFORGE
- **Piano** : Nathalie BOUTRY, Maura GARCIA BRAVO-BURESI
- **Percussions** : Richard LABUS
- **Eveil musical, initiation musicale** : Maura GARCIA BRAVO-BURESI
- **Formation musicale** : Sylvain PECOT, Christian BULLOT
- **Chœur** : Maura GARCIA BRAVO-BURESI
- **Orchestres** : Sylvain PECOT
- **Ensemble de guitares** : Christian BULLOT
- **Accompagnements piano** : Maura GARCIA BRAVO-BURESI



L'École de Musique organise de nombreuses manifestations tout au long de l'année permettant aux élèves de se produire régulièrement en public.